



# Ré~Avenir

**Que faisons-nous de notre été ?**

**Dimanche 10 septembre 2023**

**Rendez -vous à la Fête des Associations, parc de la Barbette à Saint Martin de Ré.**

Comme chaque année, nous tiendrons **un stand** pour :

- *présenter l'association, sa finalité et ses objectifs*
- *vous rencontrer et discuter de tous les sujets relatifs à la transition énergétique de l'île de Ré*
- *vous donner envie de nous rejoindre si ce n'est déjà fait*
- *vous inviter à connaître nos réflexions ou participer à nos différents groupes de travail*



## Projection du film *Des voix dans le vent*

40 adhérents ont pu voir ce film que nous avons choisi, en présence de son réalisateur Cyrille Gallais **sur le débat public du projet de parc éolien au large d'Oléron.**

Le film a recueilli des **appréciations très positives** et a provoqué des échanges intéressants.

Lors du débat public, nous avons pu constater que *l'émotionnel prend le pas sur le factuel* et que dans ce type de démarche, sont présents en majorité les opposants. Le réalisateur a reconnu qu'en effet les personnes favorables au projet se sont peu déplacées. « Et celles présentes ne se sont pas risquées à prendre la parole. Il y avait une forme de pression. »



- Nous avons aussi débattu de la difficulté de l'exercice, auquel nous sommes, citoyens français, peu habitués avec un sujet d'une grande complexité et peut être **des enjeux locaux et nationaux qui peuvent paraître difficilement compatibles.**



## - Juin, après " le débat public, le débat avec le public".

**Patrick Salez** a apporté certains commentaires sur la méthode, que la CNDP pourrait améliorer grâce notamment à ce film.

Il a noté **trois faiblesses** :

- l'inévitable **suspicion** « tout est déjà décidé » qui génère des comportements souvent irrationnels
- l'accès à **l'information** ; sur un tel sujet, le bon sens ne suffit pas. Mais l'information, importante et bien documentée, n'a été rendue accessible qu'après le démarrage du débat, enclenché sur une forme de malentendu (*c'est la Zone d'implantation éventuelle qui était en débat, non le projet de parc à proprement parler*)
- la nécessaire prise en compte d'une certaine **proportionnalité** ; en l'occurrence, les voix des « pour » ont été écrasées avec une culture de la colère qui semble tout phagocytter.

Et un rappel bienvenu : **le débat n'est pas à lui seul la démocratie ; les choix au final incombent au politique en intégrant les différents niveaux d'intérêt, locaux, nationaux, internationaux.**

## - Juillet : 1ers ateliers enfants et jeunes avec les municipalités :

Les ateliers et les jeux sérieux sont des supports ludiques et interactifs que nous employons pour **sensibiliser et informer sur le changement climatique** et ses enjeux. Ils permettent également d'envisager les **leviers individuels et collectifs** pour agir.

Devant l'intérêt de ces médiations et parce que les enfants d'aujourd'hui sont les adultes de demain, nous proposons actuellement **aux mairies de l'île de Ré et à la CDC** une offre de sensibilisation ludique et pédagogique pour les enfants et les ados dans le cadre des activités périscolaires et les centres de loisirs.

**Deux municipalités** ont, pour le moment, répondu à nos propositions. Il s'agit de la Mairie des *Portes en Ré* pour le mois de juillet et de la mairie de *La Flotte* pour un projet filé sur l'année scolaire 2023/2024.

Voici les premiers retours de la responsable des *Moussaillons du Pertuis aux Portes* :

*« Les enfants et nous même avons passé un excellent moment et on a tous adoré le jeu. Avec l'animatrice et créatrice de la « chasse aux Carbonouilles », les petits et les grands ont pu se transformer en véritables chasseurs et protecteurs de l'environnement. Ce fut un vrai moment de partages et de rigolades. » Elle nous a fait vivre grâce à ses super héros les différents impacts que nous pouvions avoir sur l'environnement avec nos modes de transports, notre alimentation, notre chauffage etc.*



## Et après ? A VOS AGENDAS !

### Jeudi 5 Octobre à 20 heures

Projection du film *Soleil vert* à la Maline, à la Couarde

Un grand classique du **film de science-fiction de Richard Fleischer**, sorti aux USA en 1973 (1h37) :

En 2022, les hommes ont épuisé les ressources naturelles. Seul le soleil vert, sorte de pastille, parvient à nourrir une population misérable qui ne sait pas comment créer de tels aliments. Omniprésente, la police assure l'ordre. Accompagné de son fidèle ami, un policier va découvrir, au péril de sa vie, l'effroyable réalité de cette société inhumaine.

**Une vision qui anticipait déjà les conséquences possibles du réchauffement climatique.**

### Samedi 7 Octobre à partir de 13 heures 30,

4<sup>e</sup> Edition de notre Evènement annuel

### **Forum de l'Habitat et de l'Energie**

Face à la *hausse durable du prix de l'énergie, à la pénurie de ressources renouvelables, aux dangers du changement climatique, l'éco rénovation et l'éco construction deviennent incontournables pour limiter les émissions de gaz à effet de serre.*

**L'habitat rétais** consomme 60% de l'énergie totale et rejette 45% des gaz à effet de serre (GES) de l'île de Ré. La partie résidentielle (permanent ou secondaire) représente les 2/3 de cet impact. Et ce, d'autant que, sur les 25 000 logements recensés, 90% sont des maisons individuelles et 40% d'entre elles ont été construites avant 1975.

Pendant ce Forum, des **conférences** assurées par des professionnels et des points d'**échanges** avec des experts ou des particuliers permettront d'aborder des questions comme : ma maison est-elle bien isolée, puis-je réduire mes factures d'électricité ou de fioul, où trouver des conseils de qualité et comment choisir les bonnes entreprises, quelles sont les aides disponibles... ?

En parallèle, un salon réunira des **entreprises locales** dans les domaines de la rénovation énergétique : audit énergétique, matériaux, isolation des combles et des murs, pompes à chaleur, panneaux photovoltaïques, géothermie, chauffe-eau solaire, poêles et inserts à bois, ventilation...

Une occasion pour imaginer des solutions adaptées à vos besoins ?

**L'Entrée sera libre et gratuite**



Jeudi 9 novembre 2023

**Prochaine réunion d'adhérents Salle Vauban à Saint-Martin**

**ET ENCORE ?**

**Lancement du Groupe de Travail sur l'EAU**

*Le conseil d'administration de Ré - Avenir a décidé de constituer un nouveau groupe de travail, Plus précisément, ses travaux porteront sur la **ressource en eau douce**, la préservation de **sa disponibilité et de sa qualité**. Ceci en considération des impacts attendus du réchauffement climatique et de tous les usages de l'eau aujourd'hui et demain dans l'île de Ré.*

Notre objectif est de contribuer, aux **côtés des communes, de la CdC et des grands acteurs** de la gestion de la ressource en eau potable, à l'information, à l'éducation et au déploiement des **meilleures pratiques et technologies disponibles**, afin de préserver durablement notre ressource en eau.

Nous avons un devoir de sobriété dans tous ses usages, du quotidien, des loisirs, du tourisme, de l'agriculture et de l'alimentation.  
C'est donc dans une même approche globale et systémique de diagnostic et d'apporteur de solutions, que ce nouveau GT envisage de conduire ses travaux.

*Nous invitons nos adhérents qui le souhaitent à rejoindre ce nouveau « GT EAU » en nous envoyant un mail à [reavenir17@gmail.com](mailto:reavenir17@gmail.com).*

## Un composteur collectif à Sainte-Marie

Le temps presse du côté du **traitement des déchets**.

Au 1er janvier 2024 en effet, la loi (du 10 février 2020) prévoit que les biodéchets ne devront plus être mélangés aux autres déchets dans nos grandes poubelles vertes. Ils devront être traités à part et devenir de véritables ressources, s'inscrivant ainsi dans le cercle vertueux de l'économie circulaire.

Tous les ménages, selon le texte, devront pouvoir trier leurs déchets biodégradables et les séparer du verre, des emballages et du reste de la poubelle indifférenciée (art L541-21-1 du code de l'environnement).

Sur l'île de Ré, le principe d'une collecte sélective et supplémentaire n'est pas envisagé pour l'instant. Chaque foyer peut s'équiper auprès de la CDC d'un **composteur**, et pour les cœurs de village, là où la surface de terrain est limitée, les composteurs collectifs sont nécessaires.

Sainte-Marie s'est lancé en premier avec l'aide d'Action Environnement : sur le parking des Jaulaines, un dispositif complet a été mis en place et les consignes d'utilisation sont clairement affichées.



Ce dispositif est attentivement surveillé par deux référents de site, qui ont obtenu après formation, le diplôme nécessaire, délivré par une association nationale agréée par le ministère de l'Environnement. A charge pour eux de surveiller de près le processus de transformation des déchets ; mais aussi d'assurer le contact avec les citoyens, le lien avec les services techniques de la mairie, et les bonnes relations avec le voisinage.

Les habitants du quartier peuvent donc venir déposer leurs déchets organiques en respectant les consignes affichées ; puis après un temps (nécessaire à la maturation) venir récupérer du compost, devenu terreau horticole naturel à utiliser au jardin. Des seaux à compost sont fournis par la mairie avec un précieux guide pratique.



N'hésitez plus et participez vous aussi, par des gestes quotidiens, à la préservation de notre environnement. Si vous souhaitez vous investir dans ce dispositif pour votre quartier, contactez-nous.

## Le courrier des lecteurs

**Parc éolien marin d'Oléron : un autre point de vue !** (Patrick Salez 3 août 2023, paru aussi dans le Phare de Ré)

*« Lors d'une conférence sur le futur parc éolien d'Oléron, tenue à Saint-Clément le 27 juillet, le collectif NEMO a fait se succéder plusieurs présentations à charge contre le projet. Les retours de la presse locale m'ont permis d'identifier six critiques, récurrentes depuis l'ouverture du débat public en septembre 2021. J'en propose ici une autre lecture :*

**1)"L'Allemagne a fait le choix désastreux de remplacer le nucléaire par le charbon" : Non.**

*L'Allemagne a renoncé au nucléaire tout en diminuant sa production de charbon (-35% entre 2010 et 2021). Elle a en contrepartie développé les énergies renouvelables, l'éolien représentant 26% de son mix. Ce n'est qu'à la fin des livraisons de gaz russe, liée à la guerre en Ukraine, que l'Allemagne a reporté à 2024 la fermeture de 5 sites. Elle n'est pas la seule : plusieurs pays européens ont relancé leur production de charbon (+7% en un an) et la France a rouvert sa centrale de Saint-Avold.*

**2)"L'intermittence de l'énergie éolienne et la nécessité de moyens pilotables sont un handicap" : Non.**

*L'énergie éolienne a certes besoin d'un complément d'énergie pilotable en période de non fonctionnement mais les solutions pilotables existent : batteries électriques, électrolyseurs, hydroélectricité et surtout, interconnexion des réseaux, permettant les échanges d'énergie entre pays*

européens. Si l'intermittence est un tel handicap, comment expliquer que 5800 éoliennes marines soient installées en Europe ?

**3) "La filière est essentiellement chinoise, l'industrie éolienne européenne est en crise" : Non.**

Siemens a certes subi des déboires financiers dus à l'envolée du coût des matières premières et aux tensions sur les chaînes d'approvisionnement mais **une filière européenne, associant de grands groupes et un tissu de PME régionales**, se structure face aux leaders chinois. L'Etat français et l'industrie ont signé un "Pacte pour l'éolien en mer" qui vise 40 milliards d'investissements et 20.000 emplois d'ici 2035. Plusieurs ports se répartissent la construction et l'assemblage des composantes des parcs : Le Havre, Cherbourg, Montoir-de-Bretagne et La Pallice.

**4) "Les mâts seront très visibles depuis nos côtes" : Non.**

L'information capitale est que le futur parc sera localisé à **38 km minimum des côtes**. En comparaison, les mâts les plus proches de la côte des six autres parcs en production (Saint-Nazaire) ou en construction (Saint-Brieuc, Dieppe-Le Tréport, Fécamp, Courseulles et Yeu-Noirmoutier) se situent ou se situeront tous entre 10 et 17 km des côtes. "Il n'y a donc pas photo", l'impact visuel du parc sera très limité.

**5) "Le parc se situera en zone Natura 2000, la biodiversité et les oiseaux seront sacrifiés" : Non.**

Rappelons que le parc éolien se situera en dehors du Parc Naturel Marin et de la zone Natura 2000 Habitats. Il se situera uniquement dans l'autre zone Natura 2000, concernant la directive Oiseaux. Rappelons que les parcs éoliens sont autorisés en site Natura 2000 sous réserve qu'ils soient **compatibles avec la conservation des espèces et des habitats** : ce sera l'objet de l'étude d'incidence bientôt entreprise. Quant aux oiseaux migrateurs, des dispositifs existent pour limiter fortement l'impact des pâles : positionnement des mâts, détection précoce, effaroucheurs, arrêt des pâles lors des survols.

**6) "La pêche sera interdite dans le parc, 700 emplois directs sont menacés" : Non.**

L'Etat a confirmé au Journal Officiel que la pêche serait autorisée dans le parc, dans le respect des règles de sécurité maritime. Et surtout, la petite pêche côtière, qui représente 80% des emplois, sera épargnée puisqu'elle opère obligatoirement à moins de 20 milles nautiques des côtes (37 km). «